

Cahier des charges

Recherche d'un hôtel pour un séminaire résidentiel

Le centre Inria de l'Université Grenoble Alpes, organise une école d'hiver en séminaire résidentiel du mardi 2 au vendredi 5 février 2026. Nous recherchons un établissement hôtelier à proximité du lac d'Annecy avec les caractéristiques suivantes :

Capacité d'accueillir un séminaire résidentiel tout inclus (hébergement +1 salle de séminaire disposée en école + espace restauration + espace pour une session poster) pour 50 personnes en chambre twin et single suivant la répartition mentionnée ci-dessous

Disposant d'équipements de loisir et bien être accessibles en fin de journée à partir de 18h (piscine, SPA, baby foot, billard etc ...)

L'établissement doit être facilement accessible depuis les gare routière et ferroviaire d'Annecy.

1. Dates du séminaire

- Arrivée des participants : le 2 février au soir
- Début des sessions de travail : le 3 février au matin
- Départ des participants : le vendredi 5 février après le déjeuner

2. Pauses prévues lors du séminaire

- Pauses café en milieu de matinée le 3, 4 et 5 février (café, thé, boisson fraîche et mini viennoiseries)
- Pauses café après midi le 3 et 4 février en milieu d'après midi février (café, thé, boisson fraîche et biscuits sucrés)
- Repas du soir le 2, 3 et 4 février (entrée, plat, dessert, café, eau plate et eau pétillante)
- Repas de midi le 3, 4 et 5 février (entrée, plat, dessert, café, eau plate et eau pétillante)

3. Localisation et accessibilité

L'établissement devra être situé en France, à proximité du lac d'Annecy. Les participants venant de différentes régions de France et de l'étranger, arriveront par leurs propres moyens jusqu'au lieu du séminaire. Les organisateurs de l'évènement ne proposeront pas la mise en place d'un système de navette privée ou taxi pour accéder au séminaire, il est donc impératif

que les établissements qui souhaitent faire une proposition soient facilement accessibles en transport public (train + réseau de bus urbain), avec des possibilités de nombreux créneaux horaires de passage. Les établissements doivent se trouver à moins de 30 minutes de transport en commun de la gare d'Annecy, et si un accès à pied depuis la gare est possible, merci de mentionner la distance et la durée approximative, sachant que nous considérons possible une marche de 15 minutes maximum depuis la gare d'Annecy.

Merci de préciser :

- Les solutions de transfert par transport publiques possibles (bus, tramway) ou l'accès à pied si l'établissement est situé à proximité de la gare d'Annecy. En cas d'accès en transport en commun, préciser le temps de transport depuis la gare routière d'Annecy

4. Capacité d'accueil et salles de réunion

L'établissement devra disposer :

Salle plénière

- d'une salle de réunion à la lumière du jour ;
- pouvant accueillir 50 participants en configuration classe/école (tables et chaises).

La salle devra impérativement être équipée de :

- un écran ;
- un vidéoprojecteur ;
- un réseau Wi-Fi stable et accessible simultanément pour 50 participants ;
- une alimentation électrique permettant à chaque participant de brancher et recharger son ordinateur portable (minimum une prise par participant).

Merci de préciser :

- les dimensions et capacités exactes de la salle ;
- les équipements inclus ;
- les éventuels coûts additionnels.

5. Espaces annexes

L'établissement devra également proposer :

- un espace confortable dédié aux pauses café (2 pauses par jour) ;
- un espace permettant l'installation d'une session posters de 8 à 10 posters format A0.

Cet espace posters pourra être situé :

- soit dans l'espace pauses café ;
- soit directement dans la salle de séminaire à condition que le mobilier table et chaise n'ai pas à être déplacé pour cette session poster

Les espaces hébergement, réunion et pauses devront être situés à proximité immédiate les uns des autres afin de faciliter la circulation du groupe.

6. Hébergement

Le besoin prévisionnel est le suivant :

- 40 chambres individuelles (single) ;
- 5 chambres doubles (twin).

Merci de préciser :

- le nombre total de chambres disponibles ;
- les éventuelles chambres PMR ;
- les dates limites de confirmation des chambres

7. Restauration

L'établissement devra disposer d'un restaurant sur place capable d'accueillir l'ensemble du groupe pour :

- les petits déjeuners ;
- les déjeuners ;
- les dîners.

Les prestations attendues comprennent :

- un menu unique comprenant entrée, plat, dessert, café, eau plate et eau pétillante.

L'établissement devra également être en capacité de proposer des alternatives adaptées aux contraintes alimentaires des participants :

- végétarien ;
- végétan ;
- allergies alimentaires (gluten, fruits de mer, fruits à coque, etc.).

Inria ne prendra en charge aucune boisson alcoolisées.

8. Évènement sociaux et équipement ludique et de bien être

L'établissement doit préciser si il dispose d'un espace bien être avec piscine intérieur et SPA ouverts en fin de journée jusqu'à 19h30 / 20h sur la période de l'évènement.

L'établissement doit préciser si il dispose d'espace détente avec de jeux de société ou jeux de type babyfoot, billard, fléchettes

L'établissement doit pouvoir proposer en option une soirée en dehors de son établissement pour un dîner et en préciser les coûts, nomment l'accès si l'établissement en question n'est pas accessible à pied et que la mise en place d'un transport en bus doit être prévu. Cette soirée si elle est choisie par les organisateurs remplacera un des diner prévus dans l'établissement.

9. Expérience et contraintes administratives

Nous souhaitons nous assurer que l'établissement :

- est habitué à accueillir des groupes professionnels de cette taille ;
- est en capacité de répondre à un appel d'offres ou à une consultation émanant d'un établissement public ;

Merci de préciser vos références ou expériences similaires.

10. Budget prévisionnel

Le montant maximum du marché est de 37 000€ HT sur la base de 50 participants, options et dîner extérieur compris :

Séminaire complet du dîner du 2 février au soir, au déjeuner du 5 février inclus

10 participants en chambre twin

40 participants en chambre single

11. Éléments attendus dans la réponse

Les propositions devront détailler précisément :

- l'hébergement ;
- la restauration , dont une proposition de dîner à l'extérieur de l'établissement
- les salles et équipements ;
- les prestations annexes (SPA, piscine, espaces ludiques de type babyfoot, billard)
- les taxes et frais additionnels.
- L'accès depuis la gare de Annecy (à pied ou en transport en commun)
- Les références d'organisation d'évènement similaires

Merci de joindre à votre proposition :

- une présentation de l'établissement ;
- des photographies des chambres et espaces de réunion ;
- un devis détaillé HT et TTC ;